

Groupement Employeurs (GE) Santé Services



Le contexte



**Surcharge
administrative**



**Accès aux
soins**



**Attractivité et
installation
médicale**

GROUPEMENT EMPLOYEURS SANTÉ SERVICES



Association loi 1901 à but non lucratif

Membres actifs et fondateurs de l'association

Auvergne-Rhône-Alpes



Bretagne



Corse



Grand Est



Hauts-de-France



Normandie



Nouvelle-Aquitaine



Pays-de-la-Loire



+ collège 2
Membres bénéficiaires

GROUPEMENT EMPLOYEURS SANTÉ SERVICES



Permet **la mise à disposition de salariés** et la **coordination de l'emploi** entre les adhérents du groupement



Exercice professionnel

Cabinets
médicaux

Cabinets
paramédicaux

Le service est ouvert

Exercice coordonné

Communautés
professionnelles
territoriales de santé

Maisons de Santé
Pluriprofessionnelles

Equipes de soins
spécialisés

Autres organisations professionnelles

ADOPS



LE GESS RECRUTE ET EMPLOIE DES

Secrétaires médicaux

Chargés de
communication

Assistants médicaux

Profils soignants

Coordinateurs de
MSP, CPTS, ESS, etc

Assistants
administratifs

Chargés de missions
en santé publique

Opérateurs de soins
non programmés

ET PLUS ENCORE...

ET PLUS ENCORE...

en santé publique

non programmés



Au démarrage

50 € / an

2 options

- **Formule 1** : recrutement + portage : 500 € / poste
- **Formule 2** : portage du contrat seul : 250 € / poste

Chaque mois

Refacturation globale sur le coût chargé (salaire brut + patronales)
10 % de frais de gestion → min. 125 € - max 250 €

Dégressivité selon nb de salariés :

- 1 salarié : 10 %
- De 2 à 5 : 8 %
- De 6 et + : 6 %

+ frais réel (note de frais + toutes sommes engagées par le salarié pour la structure)



GROUPEMENT EMPLOYEURS SANTÉ SERVICES

[Se connecter](#)

Groupement Employeurs Santé Services, association loi 1901, propose un service complet en Ressources Humaines aux **professionnels de santé libéraux des régions partenaires**.

charge de toutes les périodes clés de la vie contractuelle du salarié, du recrutement jusqu'à la fin du contrat. Le salarié peut être mis à disposition par le GE Santé Services pour une ou plusieurs structures (mutualisation).

garantit la mise en œuvre des obligations légales de l'employeur dans le respect de la convention collective des cabinets médicaux, tout en actualisant en temps réel les évolutions en matière de droit du travail.

est l'interlocuteur privilégié des membres bénéficiaires pour des conseils en management, en formation, en gestion du conflit, etc.

L'ensemble de nos services est assuré par une équipe de professionnels dédiés.



Pour accéder à nos services, cliquez sur les boutons ci-dessous :

[Infos Pratiques](#)[Service Recrutement](#)[Espace Annonces](#)

LES RÉGIONS PARTENAIRES

Bretagne



Corse



Grand Est



Hauts-de-France



Normandie



Nouvelle-Aquitaine



Pays-de-la-Loire

www.ge-santeservices.orgrh.bretagne@ge-santeservices.org

Communication

- Relais d'information
- Promotion auprès des dispositifs d'exercice coordonné
- Promotion dans le cadre de l'accès aux soins



REPRÉSENTATION

5200
MÉDECINS LIBÉRAUX
DE PROXIMITÉ, POUR
LA SANTÉ DE DEMAIN
EN BRETAGNE



ACCOMPAGNEMENT

ET SOUTIEN À L'ORGANISATION
PROFESSIONNELLE



COORDINATION

DES PROFESSIONNELS
DE LA MÉDECINE LIBÉRALE



FORMATION

DES PROFESSIONNELS
DE LA MÉDECINE LIBÉRALE



LA MÉDECINE LIBÉRALE EN POINTE



URPS-ML Bretagne

25, rue Saint-Hélier - 35000 Rennes



02.99.30.36.45



contact@urpsmlb.org



urpsmlb.org